

-----  
DIRECTION GENERALE  
DES DOUANES



NOTE DE SERVICE N° 41 /MPMB/DGD DU 13 FEV 2015

-----  
**Objet** : séminaire de formation à la planification et gestion stratégique

Dans le cadre du Projet de Facilitation du Commerce et du Transport sur le Corridor Abidjan – Lagos (PFCTCAL), l'Administration des Douanes bénéficie d'une assistance technique en matière de planification et gestion stratégique. **Cette assistance vise à lui permettre d'élaborer, de mettre en œuvre, de suivre et d'évaluer son plan stratégique de développement.**

La première étape de l'assistance technique a consisté à faire le diagnostic du cadre institutionnel en matière de planification et de gestion stratégiques.

La deuxième étape qui est dédiée à la formation et à l'élaboration d'un manuel des procédures est prévue du **23 au 27 février 2015.**

A cet effet, j'invite l'Inspecteurs général et les Directeurs centraux à désigner **deux (02) agents** de leur service, ayant le profil et la compétence, qui participeront à l'atelier.

Je rappelle que les **deux (02) agents**, constitueront après la formation, le noyau local de la cellule de planification et de gestion stratégique de leurs services respectifs et devront initier les autres agents afin de pérenniser l'action.

J'attache du prix au respect des dispositions de la présente Note de Service.

Pj : profil des participants

LE DIRECTEUR GENERAL DES DOUANES



**Colonel Major ISSA OULIBALY**  
Administrateur Général des Services Financiers  
Officier de l'Ordre National

Directions	Décideurs (Comité de direction)	Gestionnaires (Sous-directeurs et / ou autres agents)
L'Inspection Générale des Douanes	01	02
La Direction de la Réglementation et du Contentieux	01	02
La Direction de l'Analyse de Risques, du Renseignement et de la Valeur	01	02
La Direction des Ressources Humaines	01	02
La Direction des Moyens Généraux	01	02
La Direction de la Communication et de la Qualité	01	02
La Direction des Enquêtes Douanières	01	02
La Direction de la Surveillance et des Interventions	01	02
La Direction des Services Douaniers du Port et des Services Spéciaux	01	02
La Direction des Services Aéroportuaires ****	01	02
La Direction des Régimes Economiques ****	01	02
La Direction des Services Extérieurs d'Abidjan	01	05
La Direction des Services Extérieurs de Yamoussoukro	01	05
La Direction de l'Informatique	01	02
La Direction des Statistiques et des Etudes Economiques	01	02
Les Recettes Principales des Douanes	01	02
La Direction de la Formation et de la Documentation	01	02
<b>TOTAL</b>	<b>17</b>	<b>40</b>

**NB** : Aux gestionnaires, il faut ajouter 3 membres du Comité de réforme et 2 de l'école. Soit  $40 + 5 = 45$ .

De même, aux décideurs, il faut ajouter Mr le DG, Mme et Mr les DGA et le Comité de réforme. Soit  $17 + 5 = 22$ .